Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212902183-20260225-DE_CM_03_2023-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
de la commune de Pont-Croix - 29790

DATE DE LA CONVOCATION 18 février 2026
DATE D'AFFICHAGE 18 février 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 19
PRESENTS 15
VOTANTS 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à 20h00
le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique
sous la présidence de Benoît LAURIOU

ETAIENT PRESENTS :
TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE, sauf
Madame Isabelle BUREL, procuration à Monsieur KERISIT, Monsieur Jean-Laurent KERNEVEZ, procuration à Monsieur Robert GONIDOU, Monsieur Christian CORNEC, procuration à Monsieur Jean-Pierre LE COZ, Madame Carine GUILLO, procuration à Monsieur Ludovic MOAN
Madame Nelly MARECHAL est élue secrétaire de séance.

N° 03-2026 **Subvention au projet « Le réveil du Goyen »**

Monsieur le Maire propose à l'assenblée de soutenir le projet pluridisiplianire, artistique, scientifique et participatif intitulé « Le réveil du Goyen ». Ce financement permattra l'organisation de trois ateliers sur la commune :

- Le peuple des planctons : découverte de la vie invisible qui peuple les lavoirs
- La mémoire des eaux : atelier d'écriture
- Je ne sais pas si tu me reconnaitras : fabrication traditionnelle de papier dans un lavoir

Après en avoir délibéré
et avoir entendu l'exposé du Maire,
Le Conseil municipal vote comme suit :
Suffrages exprimés : 19 voix
Pour : 19 voix

DECIDE d'attribuer une subvention de 1 250 € pour le projet « Le réveil du Goyen »

Le Maire
Benoît LAURIOU

Certifiée exécutoire dès transmission en Préfecture le
Date de publication en Mairie